

# COVID-19 : mise à jour sur la propriété intellectuelle au Canada

18 mars 2020

## Auteurs

Serge Shahinian

Associé, Agent de brevets

Isabelle Jomphe

Associée, Agent de marques de commerce Associée, et Avocate

L'Office canadien de la propriété intellectuelle (OPIC) vient d'[annoncer une prolongation additionnelle](#), et par conséquent les échéances entre le 16 et le 30 avril 2020 sont prolongées jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2020.

L'OPIC poursuit par ailleurs ses activités et notre équipe de [propriété intellectuelle](#) est complètement opérationnelle et travaille à distance avec l'OPIC de façon sécuritaire. N'hésitez pas à contacter un membre de notre équipe PI si vous avez des questions.

Soyez assurés que nous restons à votre service pour tous vos besoins juridiques, y compris ceux liés à la gestion des impacts de cette pandémie, et que nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de la situation. Nous vous offrons notre soutien en ces temps incertains.